

Identification Multi-Couches (IMC)

Présentation de la fonctionnalité

Une nouvelle fonctionnalité apparait dans l'application arcOpole « Urbanisme ». Il s'agit de l'IMC, l'Identification Multi-Couches, qui permet, lorsque l'on sélectionne une parcelle, d'obtenir toutes les informations d'urbanisme qui la concerne. Cette fonctionnalité est représentée par ce pictogramme :

Utilisation de la fonctionnalité

<u>Etape 1</u> : Pour avoir accès à la fonction d'IMC, il convient au préalable de sélectionner une ou plusieurs parcelles.

Pour sélectionner une parcelle, on utilisera pour l'exemple, le mode de sélection par point. Mais, il est possible d'utiliser toute autre sélection qu'elle soit manuelle ou assistée.

On clique donc sur le bouton représentant un point et on sélectionne, sur la carte, la parcelle pour laquelle on souhaite obtenir les informations.



<u>Etape 2</u> : La parcelle se trouve sélectionnée et on accède à la fenêtre de la sélection.

C'est dans cette fenêtre que la fonction d'IMC est accessible. En effet, on retrouve, à droite de la corbeille permettant de supprimer l'objet de la sélection, le pictogramme d'IMC.

Il suffit de cliquer sur ce pictogramme pour obtenir les informations d'urbanisme correspondantes.



<u>Etape 3</u> : Une fenêtre présentant le résultat de l'identification apparait. On retrouve le numéro de la parcelle sélectionnée (1).

Cette fenêtre est repositionnable et redimensionnable. En cliquant sur le bandeau supérieur noir (sur lequel est écrit Résultat de l'identification) (2), on peut déplacer la fenêtre et la positionner où on le souhaite. En cliquant sur la flèche blanche présente dans le coin en bas et à droite (3), on a la possibilité d'agrandir la fenêtre de manière à ce que toutes les informations disponibles soient parfaitement lisibles.



<u>Etape 4</u> : Une fois la fenêtre positionnée et dimensionnée, on clique sur la flèche grise placée à gauche du numéro de la parcelle \blacktriangleright \checkmark 281 . Cela a pour effet de faire apparaitre la liste complète des contraintes liées à l'urbanisme analysées par l'IMC (zonage du POS ou PLU, prescriptions, informations jugées utiles, servitude d'utilité publique et éléments environnementaux...) et de distinguer pour chacune de ces contraintes si elle impacte ou non la parcelle sélectionnée.

- Les éléments n'impactant pas la parcelle

lésultat de l'identification	
v 🖉 281 🔺 👖	
► 🔷 Zonage (1)	
Prescriptions ponctuelles (0)	
Prescriptions linéaires (0)	
Prescriptions surfaciques (1)	
Informations jugées utiles ponctuelles (0)	
Informations jugées utiles linéaires (0)	
Informations jugées utiles surfaciques (2)	
🔷 A4 - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domania	
AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits	
AC2 - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés e	
AC4 - Servitudes résultant des zones de protection du patrimoine architectural	Sélectionnez un objet dans la zone de gauche.
AS1 - Servitudes résultant de l'instauration des périmètres de protection des ea	
EL3 - Servitude de halage et de marchepied (0)	
EL7 - Servitudes d'alignement (0)	
EL11 - Servitudes relatives aux voies express et aux déviations d'agglomération	
🔷 I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de 🤇	
\diamondsuit I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de (
14 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (0)	
14 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (0)	
I8 - Servitudes de protection relatives au stockage souterrain d'hydrocarbures li	
🔷 Int1 - Servitudes au voisinage des cimetières (0)	

Pour naviguer dans la liste de ces informations, il suffit de cliquer sur les flèches aux extrémités de la barre centrale (1) ou de sélectionner la barre blanche et de la déplacer verticalement (2).

En procédant ainsi, on peut facilement recenser tous les éléments d'urbanisme qui concernent une parcelle.

<u>Etape 5</u> : Si l'on souhaite disposer de plus de détails, il est possible d'obtenir des informations sur les éléments composants chaque information d'urbanisme.

Le chiffre entre parenthèses accolé aux noms de l'information d'urbanisme > < Zonage (1) indique le nombre d'objets graphiques superposés à la parcelle.

	champ	valeur
Zonage (1)	OBJECTID	1534
	Identifiant du DU	'00676005720130703'
	Libellé complet	UBe 🛃
Prescriptions ponctuelles (0)	Type Zone Simplifié	Urbanisé 🤳
Prescriptions linéaires (0)	Vocation Dominante	Habitat dense 🙎
Prescriptions surfaciques (1)	Texte Règlement	DU067 Reglement PI U pdf#page=22

En cliquant sur un objet de la liste, on obtient, dans la partie droite de la fenêtre de résultat de l'identification, des informations complémentaires sur cet objet.

Dans l'exemple choisi, on constate que la parcelle 281 est concernée par le zonage d'un POS ou PLU, mais plus précisément, qu'elle l'est par une zone UBe, qui se révèle être une zone urbanisée (1) à vocation dominante d'habitat dense (2).

Sur les objets concernant le zonage du POS ou PLU, il est possible de savoir si la parcelle est recouverte complètement ou partiellement par l'objet sélectionné. Cette information apparait en bas du tableau de la partie droite.

Cet objet recouvre 100%	du polygone de découpage
	⊙ 🗀 💥 📦